

Compte-rendu de conseil
Septembre 2009

Absents excusés :
Bernard Hipeau, Jean Berger
Absent : François Bock

1 . Approbation du procès-verbal du 1^{er} septembre 2009 :

Ce dernier est approuvé à l'unanimité.
Signature du registre des délibérations.

2. Réunions et manifestations d'octobre :

Etude du calendrier joint à la convocation : certaines réunions sont commentées ; au niveau du SIVM par exemple, il sera question de la piscine : changement de maître nageur, réfection des piscine et pataugeoire, chauffage de l'eau...

3. Vie communale :

3.1 : Avenir du SIMER

Ce syndicat intercommunal proposait deux types de prestations : d'une part : des travaux publics, d'autre part : le ramassage des ordures ménagères.

Or, nous lui confions de moins en moins de travaux, soit qu'il soit plus cher, soit qu'il ne réponde pas aux appels d'offre.. Aujourd'hui, ce syndicat connaît des difficultés financières.

Ses responsables proposent de le transformer en « quasi régie ». Ce qui se traduirait pour la municipalité de Gençay par un coût de participation de 3644 euros !

Se retirer du syndicat suppose une pénalité que refuse la Communauté de communes pour son retrait du SIMER.

Le SIMER serait prioritaire pour les travaux avant l'appel d'offres, mais les travaux ne seraient pas subventionnés par la Région et le Département

Le prix de ramassage des ordures est exorbitant.

Ces aspects négatifs méritent réflexion. Décision en octobre lors de la prochaine réunion de conseil, après étude du dossier par les membres du conseil, afin que des conignes soient données aux délégués de la Communauté.

3.2. Travaux

3.2.1 .Maison de Services Publics :

début des travaux à la mi-octobre. 4 mois de travaux sont envisagés.

3 .2.2. Station d'épuration :

choix de la société ORGANICA qui assure la meilleure intégration dans le cadre. Ce sera la deuxième station d'épuration de ce type après celle du Lude. Coût : 1 740 000 euros hors taxes.

Nous envisageons de surcroît une toiture d'éléments photovoltaïques.

Début des travaux début janvier pour une durée de 18 mois.

3.2.3. Route de la Liardière :

le chantier est terminé.

3.2.4. Rue de l'aumônerie :

le démarrage réel des travaux n'interviendra que début mars en raison du réseau d'eau potable à faire passer provisoirement en aérien.

3.2.5. Foyer logement :

Les travaux avancent pour les 31 studios et les parties communes. ; coût : 421 450 euros., financés par l'autofinancement et des subventions. Il faudra 251 000 euros pour remettre en état les 21 studios de la municipalité. La Région aidera le financement au titre de l'amélioration de la qualité énergétique : menuiseries, sols, volets électriques... Le chauffage nécessite également une remise aux normes. Une délibération entérine ces projets.

3.2.6. Appel à projets :

Le projet de Gençay a été retenu par le Conseil en orientation et projets de la Région. Nous allons réaliser une première étude pour 13 bâtiments communaux dont l'église. Nous pourrions ensuite décider des bâtiments où faire de sérieuses économies, réhabilitations à faire avant 2015.

3.3. Création d'un poste d'attaché territorial :

Josette Thouvenin prenant sa retraite en juin prochain, le conseil adopte cette création de poste pour l'agent qui va lui succéder ; après avis d'appel à candidature, le recrutement pourrait commencer en décembre pour une création effective en janvier 2010 et un travail en binôme pendant quelques mois.

3.4. Avenir de la Poste :

Après discussion et vote à bulletin secret, le conseil se prononce favorablement (8 pour, 5 contre et 4 blancs sur 17 votants) à la tenue d'un bureau de « Votation » devant la mairie le samedi 3 octobre, de 9 heures à midi.

Un local de la poste de Gençay va se libérer (salle de tri, garages....)

Ce local pourrait être utilisable pour y créer une épicerie sociale, et cela relève alors de la compétence de la Communauté.

3.5. Ecoles et proposition « Buro + » :

En sus du projet « Ecole numérique », les enseignants souhaitent que toutes les classes soient équipées d'un vidéo projecteur et d'un ordinateur. Entre un matériel mobile et des installations fixes, le coût est différent ! Nous allons demander d'autres devis.

3.6. : Délibérations :

3.6.1 P.V.R.

La délibération antérieure dite "P.V.N.R." du 30 août 2002 devient P.V.R. sur l'ensemble du territoire. Une délibération spécifique sera nécessaire à chaque fois que nous en aurons besoin.

3.6.2. Modification et révision du P.L.U. :

Le concessionnaire John Deere souhaite s'installer sur la zone du Poirier vert.

Inauguration prévue le 15 mars prochain. D'où une modification du carrefour d'accès à cette zone.

Selon la carte d'inondabilité, des zones doivent être confirmées comme « non constructibles ».

Le terrain de M. Vergnaud n'est plus un « espace réservé ».

L'espace construit en annexe de l'ex garage Citroën va devenir une « zone réservée ». « Espace réservé » également pour les jardins derrière le cinéma en vue d'un chemin d'accès sécurisé pour l'école.

2 murs à rocailles sont classés « monuments patrimoniaux à préserver ».

3.6.3. Exonération de la taxe professionnelle :

Celle concernant le cinéma est reconduite.

3.6.4. Syndicat d'électricité (S.I.E.E.D.V.) :

Le rapport est à la disposition des conseillers qui désirent le consulter.

3.6.5 Syndicat d'eau potable (S.I.A.E.P.)

Idem

3.7. Questions diverses :

3.7.1 Demande du cinéma de Gençay :

La promotion de siège du Clap Poitou-Charentes nécessite un bureau spécifique pour l'animatrice, soit au Foyer Logement, soit à l'ancienne mairie où des bureaux seront bientôt libérés.

3.7.2 Sécheresse :

Assemblée générale de cette association départementale, à laquelle nous avons adhéré en 2003, le 8 prochain à Fontaine le Comte.

3.7.3 Motards en colère :

Invitation pour une journée d'information sur les risques des installations routières le 8 prochain.

3.7.4 Famille Martirosian :

Cette famille d'Arméniens que nous accueillons dans notre logement d'urgence n'a pas reçu de régularisation officielle. C'est une situation difficile, notamment pour un enfant de 7 ans scolarisé dans notre école et déscolarisé depuis la notification d'expulsion de sa maman.

3.7.5. Avenir de l'intercommunalité :

Réunion des 4 présidents du Civraisien : les propositions de réunion en une seule communauté de 40 communes, 37 000 habitants, avec des compétences élargies est un bouleversement complet des institutions actuelles...

Les élus ont deux ans de réflexion jusqu'au 20 octobre 2011.

Début 2012, c'est la Préfecture qui décide... et en 2014 : élections !

3.7.6. Courrier :

Le bulletin municipal et la page consacrée à l'environnement a fait réagir.

3.7.7. Demande de l'Union musicale :

Cette association met à la disposition des animateurs de l'Ecole de Musique Intercommunale « La Cendille », et ce depuis sa création, ses locaux et son matériel de sonorisation : micros, cablages divers, ampli, enceintes et table de mixage.

Cette dernière, épuisée par des cours et des répétitions d'ateliers..., a rendu l'âme.

L'Union musicale demande si elle peut emprunter l'ancienne table de mixage de la salle des fêtes pour que les cours et ateliers puissent avoir lieu. Ce prêt sera signalé aux utilisateurs.

3.7.8. Office de tourisme :

Ce dernier a fait une liste de travaux concernant les huisseries. Les devis sont signés.

Fin de la séance : 22 heures 30.

Prochain réunion le mardi 27 octobre 2009, à 20 heures 30.

Dominique Neveux